CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE

RAPPORTEUR(S): MME MARTINE VASSAL / MME DANIÈLE BRUNET

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE 14 Avril 2020

OBJET : Subventions à des associations agissant en faveur de la jeunesse.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 14 Avril 2020 en visioconférence, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé:

- d'attribuer à des associations, au titre de l'exercice 2020, des subventions départementales de fonctionnement pour un montant de 80 700 € conformément à la liste jointe au rapport, pour la mise en place de projets en direction des jeunes du département portés par le service jeunesse et le service des équipements jeunesse et sport,
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer pour les associations dont le montant de la subvention est égal ou supérieur à 23 000 €, une convention de partenariat selon le modèle type prévu à cet effet.

Pour le fonctionnement, la dépense sera imputée au chapitre 65 au budget départemental.

A l'unanimité

Votent pour:

Mme AMSELEM, Mme BARTHÉLÉMY, M. BÉNARIOUA, Mme BERNASCONI, Mme BIAGGI, M. BORÉ, M. BOUVET, Mme BRUNET, Mme CALLET, Mme CARADEC, Mme CARRÉGA, Mme CHABAUD, Mme DEVÉSA, Mme DI MARINO, M. DI NOCÉRA, M. FÉRAUD, M. FRAU, M. GAZAY, Mme GENTE-CEAGLIO, M. GENZANA, M. GÉRARD, Mme GUARINO, M. GUÉRINI,

Mme HADJ-CHIKH, Mme INAUDI, M. JIBRAYEL, M. JORDA, Mme JOULIA, M. KOUKAS, M. LE DISSÈS, M. LIMOUSIN, M. MALLIÉ, M. MASSE, Mme MILON, Mme MIQUELLY, M. MORAINE, Mme NARDUCCI, M. PAYAN, M. PERRIN, M. PONS, Mme PUJOL, Mme PUSTORINO, M. RAIMONDI, Mme RAOUX, M. RÉAULT, M. REY, M. ROYER-PERREAUT, Mme RUBIROLA, Mme SAEZ, M. SANTELLI, Mme SANTORU-JOLY, Mme SPORTIELLO, Mme TRANCHIDA, Mme VASSAL, M. VÉRANI, M. VIGOUROUX

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé Nathalie Tarrisse Directrice des assemblées